
Assertiones ex universa philosophia.

Numéro d'inventaire : 1980.00014.15

Auteur(s) : André Pianelly

Type de document : affiche

Éditeur : non renseigné (Lyon)

Période de création : 2e quart 17e siècle

Date de création : 1631

Description : Une feuille composée de deux moitiés collées ensemble. Texte avec cadre de frise dans la moitié inférieure. Estampe dans la partie supérieure. Le papier présente des taches dues à la colle. Dos renforcé par du ruban adhésif. Décolorations dues aux pliures à l'endroit de l'estampe.

Mesures : hauteur : 775 mm ; largeur : 479 mm

Notes : Affiche annonçant les thèses que doit défendre, en acte public, André Pianelly, au collège jésuite de la Sainte Trinité à Lyon, en 1691. La mention du jour et du mois qui devait être ajoutée à la main ne l'a pas été. Les thèses sont divisées en dix parties: dialectique; principes et causes des corps naturels; qualités des corps naturels; corps simples; origine et dégradation des choses; météores; physiologie, perception et psychologie; métaphysique. L'estampe représente une allégorie de la sagesse, tenant un livre ouvert où il est écrit:

"sapiens dominabitur astris". Et de fait cette figure tient un globe étoilé dans sa main droite. A ses pieds en médaillon, une main tenant un fil à plomb avec la devise "Per ima sursum". De chaque côté, deux figures allégoriques (la prudence et la justice armée d'une épée et d'un bouclier). Une formule gravée: "Praeest feliciter quia prudenter, quia sapienter, quia juste". La dédicace est adressée à Silvestre de Marcillac, prélat de Mende en Lozère. Le texte explique le symbolisme de l'estampe.

Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill.